

Rosa Figueiredo
Maître de Conférences
Centre d'Enseignement et de Recherche en Informatique
339 Chemin des Meinajaries
84140 Avignon

Le 07/05/2018

M Philippe Ellerkamp
Président de l'Université d'Avignon
74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon cedex 1

Objet : Démission de la commission d'examen des vœux de la licence d'informatique

En tant que responsable de 3^{ème} année de la licence d'informatique, j'ai été désignée pour la commission d'examen des vœux pour la licence d'informatique, mise en place dans le cadre de la nouvelle plateforme d'admission post-bac « parcoursup » et donc de la loi Orientation et Réussite des Étudiants (loi ORE). Le vendredi 04 mai 2018, cette commission s'est réunie pour la première fois afin de décider du classement des vœux d'environ 580 étudiant·e·s. Après une discussion sur les difficultés et les implications d'un tel classement, la majorité de la commission a accepté de fournir le classement qui nous est demandé. J'ai communiqué au directeur d'études et au directeur du CERI, tous deux présents lors de la réunion, mon impossibilité de participer à cette commission. Par cette *lettre ouverte*, je vous prie de prendre note de ma démission, en tant que membre de cette commission d'examen des vœux.

Cette décision est motivée par l'analyse d'une réforme qui, loin d'apporter des éléments de réponse aux difficultés rencontrées par une partie des étudiant·e·s en première année, instaure à marche forcée une procédure de sélection inacceptable. Elle introduit des éléments trompeurs pour les lycéen·ne·s (sur le traitement qualitatif de leur dossier et de leurs vœux) et conduira à des inégalités accrues entre les établissements et les territoires. Sous prétexte de mettre en place un outil « technique » d'aide à la décision, les véritables débats sur les changements à apporter pour améliorer les conditions de choix et d'études des étudiant·e·s sont écartés. Aussi, aucun soutien matériel n'est prévu pour accompagner les étudiant·e·s ou pour soutenir les équipes pédagogiques et administratives déjà submergées.

Pour toutes ces raisons, en participant à cette commission de classement des dossiers, j'aurais la terrible impression de collaborer à une contre-réforme visant à dégrader nos conditions de travail et l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur. À contrario, en démissionnant et en rendant publique cette démission, j'affirme ma solidarité avec tous les collègues et étudiant·e·s des universités françaises mobilisé·e·s depuis plusieurs mois contre cette loi injuste qui nous a été imposée sans la moindre consultation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations et l'expression de mon attachement au service public d'éducation.

